



# Programme de formation



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – SST

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le sauveteur secouriste du travail (SST) sera capable :

- ☞ d'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident ;
- ☞ de promouvoir la prévention des risques professionnels dans la limite de son champ de compétence, son autonomie et le respect de l'organisation de l'entreprise et des processus fixés en matière de prévention.

### PUBLIC

Tout salarié, désigné par son entreprise, ayant les aptitudes physiques pour mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues d'un sauveteur secouriste du travail.

### DURÉE

14 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 4 et 10 participants obligatoirement présents.

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

- ☞ Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ☞ Situer le cadre juridique de son intervention.
- ☞ Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- ☞ Réaliser une protection adaptée.
- ☞ Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- ☞ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- ☞ Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
- ☞ Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
  - **la victime saigne abondamment** : compression manuelle, pansement compressif, garrot tourniquet.
  - **la victime s'étouffe** : claques dorsales, manœuvre d'Heimlich.

- la victime ne répond pas mais respire : position latérale de sécurité.
- la victime ne répond pas et ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur.
- la victime se plaint d'un malaise : mise au repos et questions.
- la victime se plaint d'une brûlure : refroidir la brûlure.
- la victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements : maintien de la tête.
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment : mise au repos dans la position la plus adaptée, nettoyage d'une plaie simple.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- œ Etudes de cas.
- œ Démonstrations pratiques.
- œ Apprentissage des gestes par atelier (binômes ou trinômes).
- œ Simulations d'accident.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- œ Matériel de simulation :
  - 3 mannequins adultes RCP
  - 1 mannequin enfant RCP
  - 1 mannequin bébé RCP
  - 1 mannequin bébé étouffement.
  - 3 défibrillateurs.
  - Valise de simulation de plaies, brûlures, fractures...
- œ Plan d'intervention SST, aide-mémoire SST de l'INRS.
- œ Référentiels technique et pédagogiques de l'INRS.

## INTERVENANT

Formateur SST à jour de sa formation continue.

## VALIDATION

- œ La carte de sauveteur secouriste du travail sera délivrée au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur (selon les critères d'évaluation de l'INRS).
- œ Le premier maintien et actualisation des compétences (MAC) après la formation initiale devra être réalisé dans un délai maximum de 24 mois.

Le titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail, à jour de son obligation de formation est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) », conformément à la réglementation en vigueur.

## TARIFS

Formation intra-entreprise : ..... 1200 € TTC / groupe

Formation inter-entreprises : ..... 240 € TTC / personne